



## CGT SPIP 67

### Lettre au Garde des sceaux

Monsieur le garde des Sceaux,

Aujourd’hui, vous profitez d’un déplacement à la CEDH pour rencontrer les professionnel·les du milieu ouvert de Strasbourg.

Il semble que ce soit la première fois que vous vous rendez dans un SPIP en milieu ouvert. Alors, malgré les attaques récemment adressées à nos collègues de l’administration pénitentiaire, nous vous souhaitons la bienvenue.

Nous ne nous laissons pas guider par l’hostilité. Nous avons un objectif clair : rappeler l’importance de préserver notre cœur de métier, l’insertion des personnes placées sous main de justice.

Vous avez la réputation d’être un travailleur, un responsable qui connaît ses dossiers. Vous ne pouvez donc ignorer les revendications portées par la CGTIP :

- Un plan de recrutement pluriannuel pour combler les 1 200 postes vacants dans les organigrammes de référence.
- Des mesures d’urgence, similaires à celles des ordonnances COVID, pour répondre à la surpopulation carcérale, qui bloque l’application des peines, dégrade les conditions de travail et empêche toute préparation digne à la sortie.
- Un retour sur les réformes de flux (LSC, LSCD, fusion des réductions de peine) qui fragilisent les parcours et passent à côté des vrais problèmes.
- La fin du tout-sécuritaire et une véritable réorientation des politiques pénitentiaires vers l’insertion : accès aux activités, QLCO (si précipitamment pensé que même la place du SPIP a été occultée), prise en compte des problématiques spécifiques des personnes étrangères, etc.
- Un refus net de la création des « agents de probation », un projet coûteux, sans ancrage dans la réalité du terrain, et qui viendrait dénaturer davantage encore la relation avec les usagers.
- Sur le présentiel, nous sommes d’accord : il revient au service public pénitentiaire de l’assurer. Mais cela suppose de couvrir les postes vacants et d’obtenir les moyens complémentaires nécessaires.

Au-delà des dossiers, vous allez aujourd’hui rencontrer des personnes. Pas des profils figés dans des logiciels, mais des professionnel·les qui tiennent debout un service public fragilisé.

Nous attendons de vous une écoute active, règle de base du RPO :

Vous entendez :

- Des personnels administratifs. Au PMO de Strasbourg, la seule agente restante compose comme elle peut : collègues non remplacées, sollicitations des autres sites, recours à une réserviste. On s’arrange, on compense, on maintient la continuité du service public... mais tout cela se fait au prix de la santé des agentes et agents.
- Des directrices et directeurs, qui doivent faire avec des communications ministérielles stigmatisantes et déshumanisantes, alors qu’ils ont choisi de travailler dans un service d’insertion.
- Des CPIP, éducateur·rices, psychologues, assistants sociaux, qui se lèvent chaque matin avec le souci de faire mieux, avec un public déjà carencé et que les politiques actuelles précarisent davantage.

Monsieur le ministre de la justice,

**C'est justement parce que nous connaissons votre capacité de travail que nous savons que vous ne nous soutenez pas.**

Vous attendez des SPIP qu'ils deviennent une annexe, formelle ou informelle, du ministère de l'Intérieur.

Un exemple suffit à l'illustrer :

Vous n'avez jamais réagi publiquement à la commercialisation d'une box offrant « une expérience insolite » entre des consommateurs et nos publics, portée par un PDG, Pierre Edouard STERIN, proche de la mouvance d'extrême droite conservatrice. Il a fallu que la CGT IP saisisse votre ministère pour que ce contrat entre l'association labélisée par la DAP et Smartbox cesse et tout cela dans la plus grande discréetion.

Cela n'a pas été un sujet pour l'association qui est toujours labellisée « label qualité » par la DAP alors que des intervenants sont interdits de poursuivre leurs activités qui seraient jugées trop ludiques ou trop provocantes.

Ce qui peut paraître anecdotique est en réalité très inquiétant à la vue des notes ministérielles stigmatisant les personnes d'origine étrangère ou perçues comme telles.

Pendant ce temps, vous n'hésitez pas à limoger publiquement des personnels de l'administration pénitentiaire qui donnent du sens aux missions de réinsertion.

Nicolas Sarkozy faisait déjà cela en son temps, lorsqu'il était ministre de l'Intérieur. Il cherchait un coupable. Aujourd'hui, le coupable c'est lui et c'est avec vous qu'il a une interdiction de communiquer.

De notre côté, nous non plus, nous ne commentons pas les décisions des magistrats.

Si les EGIP sont riches d'échanges, nous ne nourrissons pourtant qu'un mince espoir. Peut-être utiliserez-vous nos propos pour les contredire à loisir. Nous craignons que cela ne se passe pas très bien pour nous.

**Mais la rencontre d'aujourd'hui ouvre une possibilité : Celle que vous entendiez enfin des professionnel·les, des personnes qui exercent au quotidien, des experts d'usage.**

**Il va falloir être à la hauteur du temps qu'ils vous consacrent, car dans les SPIP, chaque heure compte.**

La section locale de la CGTIP 57/67

A strasbourg, le 4 décembre 2025